

Elections des jeunes élus USEP

Pourquoi ?

-C'est une obligation des statuts des associations USEP dans l'article 8 :

« ...l'association USEP est administrée par un comité directeur élu chaque année par l'assemblée générale. Le comité directeur comprend 2/3 d'adultes dont au moins un parent d'élève et 1/3 d'élèves élus respectivement par le collège des adultes et le collège des élèves.

-Par ces élections nous participons, dans un cadre associatif, à la réalisation du socle commun de compétence.

« ... Education à la citoyenneté »

« ... Autonomie et responsabilisation »

« ...utilisation du livret de compétence de l'élève dans la partie vie associative »

Comment ?

Selon le fonctionnement des associations, on peut avoir:

-Election des jeunes élus par l'ensemble des enfants usépiens

- ou élections de 2 ou 3 représentants par classe et ensuite élections des jeunes élus par ces représentants.

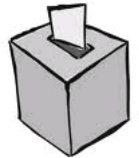
Ainsi l'ensemble des représentants des classes constituera le conseil des jeunes usépiens de l'école.

Quand ?

Dans le cadre de la semaine des élections des jeunes élus du **lundi 27 septembre au samedi 4 octobre**.

Eventuellement Informer, la presse, l'inspection, la municipalité, du déroulement de ces élections et de son résultat.

Ne pas oublier de faire des photos pour mettre sur le site internet de l'école et /ou du comité.



Et après ?

-Transmettre au comité USEP (**Fax : 0262 43 50 98**) la feuille d'émargement des élections des enfants (doc joint)

-Mettre en place un dispositif au sein de l'association, qui permet au conseil des jeunes usépiens de faire des propositions , organiser des manifestations et participer à la vie de l'association.

-Faire participer ces jeunes élus au stage de formation organisé par le comité les 30 et 31 Octobre 2010 au centre Jacques Tessier.

A noter également que l'association USEP d'école doit faire une Assemblée Générale chaque année afin :

-De rendre compte aux parents et enfants des activités réalisées au cours de l'année écoulée.

-De définir le programme d'activités pour l'année à venir

-de faire le bilan financier de l'association et établir le budget pour la prochaine année civile.

Cette assemblée générale doit se faire avant fin décembre, ainsi les documents seront prêts pour des demandes possibles de subvention auprès du Conseil Général, de la Direction Jeunesse et Sports, de la municipalité etc.... Financement pour les projets et initiatives de votre association

Le comité USEP 974

Septembre 2010

Un avenir pour le sport

Election des enfants de l'association USEP

ASSOCIATION :

De l'école :

Nom du Président :

L'assemblée générale des enfants s'est tenue le : à heures

Nombre de candidats

NDM + Prénom	CLASSE	NDM + Prénom	CLASSE

Nombre de poste :

Nombre de votants :

Sont élus :

NDM + Prénom	ADRESSE	NBRE DE VOIX	SIGNATURE

Signature des scrutateurs

Signature du président de l'association

Participera au stage Jeunes élus du 30 et 31 Octobre 2010 au centre Jacques Tessier

A retourner au comité à l'adresse ci-dessous ou par fax au 02 62 43 50 98

Un avenir pour le sport